

## PROJET de création de LPTransition – UCL

### LPTRANSITION - LOUVAIN PARTNERSHIP RESEARCH ON ECOLOGICAL AND SOCIAL TRANSITION

*Nous proposons la création d'une nouvelle plateforme de recherche scientifique, à la fois pluridisciplinaire et trans-secteurs. Sa vocation spécifique serait d'explorer les voies de la transition écologique et sociale de nos sociétés dans une perspective transdisciplinaire, c'est-à-dire en lien étroit avec les acteurs sociétaux et au départ des innovations sociales que ces acteurs initient. Nous expliquons ici le contexte de l'initiative (1) et la localisation au sein des structures de recherche de l'Université que nous envisageons (2). Nous évoquons aussi la question de l'adhésion à LPTransition des chercheurs de l'Université qui souhaiteraient prendre part au projet (3), ainsi que les modalités de fonctionnement de LPTransition comme centre inter-sectoriel de recherches sur la transition écologique et sociale (4). Nous envisageons enfin la question des moyens requis pour la mise sur pied de LPTransition (5).*

#### 1. Contexte

**Les questions liées à la transition écologique et sociale sont étudiées au sein de plusieurs entités de l'Université.** Plusieurs académiques ont d'ailleurs acquis, autour de ces questions, une notoriété internationale, parfois en lien avec des processus développés au sein de l'Organisation des Nations Unies. C'est le cas notamment sur les aspects de la transition qui concernent le changement climatique, la préservation de la biodiversité, ou la réforme des systèmes alimentaires.

Cependant, **ces recherches restent dispersées.** Aucun lien n'est construit entre les différents secteurs au sein desquels elles sont conduites. Les différentes approches qui sont proposées de la question de la transition vont de l'analyse des comportements individuels par la psychologie sociale à l'étude des liens entre politiques macro-économiques et transition écologique, mais incluent aussi, par exemple, les études des mouvements sociétaux de la transition, les modélisations des systèmes climatiques et les obstacles techniques à la diffusion des énergies renouvelables. Or, ces différentes approches demeurent largement confinées à leur domaine disciplinaire d'origine. Ceci bride les possibilités pour ces différents programmes de recherche de se déployer dans des directions originales, en puisant aux enseignements d'autres disciplines. Et ceci fait souvent obstacle à la traduction, sous la forme de propositions pertinentes dans le débat public, des conclusions auxquelles aboutit la recherche conduite au sein de l'Université.

Nous pensons qu'à l'avenir, dans un contexte international de plus en plus compétitif, il devrait être possible de présenter une série d'activités de l'Université comme faisant partie d'une "**Université de la transition**", à vocation internationale, mais dont le secrétariat serait situé à Louvain-la-Neuve. L'Université catholique de Louvain a les moyens de développer une telle filière de recherche transversale; une plateforme de recherche pouvant fonctionner au carrefour des différentes disciplines contribuant au débat sur la transition permettrait de renforcer la visibilité de l'Université sur cette question.

Nous constatons ensuite l'émergence, au sein des études sur la transition, d'une **génération avancée de programmes de recherche qui misent sur la transdisciplinarité**, c'est-à-dire sur des interactions

fortes entre chercheurs et acteurs sociétaux. Au Canada, au Japon ou aux Etats-Unis<sup>1</sup>, plusieurs de nos partenaires de recherche identifient parmi les bénéficiaires de cette transdisciplinarité 1° une formulation des questions de recherche en lien plus étroit avec les attentes des acteurs sociétaux; 2° une meilleure prise en compte des contraintes liées aux contextes dans lesquels opèrent les acteurs dans la formulation de propositions politiques (policy proposals); 3° une meilleure capacité pour la recherche de bâtir sur les innovations sociales, c'est-à-dire sur les améliorations que les acteurs sociétaux développent à leur échelle propre, en vue de progresser sur la voie de la transition; et 4° la garantie d'une diffusion plus large, au sein des différents secteurs de la société, des résultats de la recherche. 5° En outre, pour une entité située au sein de l'Union européenne, l'approche transdisciplinaire constitue un atout majeur pour bénéficier du soutien de fonds de recherche européens, notamment dans le cadre du programme Horizon 2020.

## 2. Localisation au sein des structures de recherche de l'Université

Sur le plan institutionnel, nous proposons d'établir LPTransition comme un **centre inter-sectoriel**, ouvert à la participation des membres de différents instituts de l'Université. Cette formule n'est pas entièrement inédite: le GIRSEF (Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation - réunit sociologie, psychologie et sciences de l'éducation) et le CIRTES (Centre interdisciplinaire de Recherche Travail, Etat et Société) ont été constitués sur une base pluridisciplinaire et enjambent plusieurs instituts. Néanmoins, le fonctionnement de LPTransition serait différent, dès lors que **son objectif est de fournir une série de services transversaux et complémentaires aux Instituts/Pôles/Centres existants**.

Le choix du logement du secrétariat reste encore ouvert à ce stade-ci et dépendra de la concertation avec les présidents des instituts potentiellement intéressés.

Par-delà la contribution qu'il pourra faire à la synergie entre recherches en provenance d'horizons disciplinaires différents et à la visibilité de l'Université sur ces questions, nous voyons LPTransition comme offrant **une structure complémentaire aux instituts et centres de recherche existants, et offrant une véritable plus-value:**

- réunissant une masse critique de chercheurs afin de pouvoir participer activement à des appels à projets dans le domaine de la transition écologique et sociale, dont un des objectifs est de pouvoir financer des nouveaux doctorats (qui seront logés dans les écoles doctorales respectives des promoteurs);
- organisant sur une base régulière des séminaires de recherche doctorale inter-sectoriels sur les thématiques transversales, qui permettront d'enrichir l'offre de formation doctorale dans le sens d'un apprentissage à l'interdisciplinarité au-delà des frontières sciences sociales et humaines / sciences bio-physiques / sciences et technologie;

---

<sup>1</sup> Au Canada, voir les Community-University Research Alliances (CURAs), conçues comme “partnerships between community organizations and postsecondary institutions, through a process of ongoing collaboration and mutual learning, with the aim of fostering innovative research, training and the creation of new knowledge” (Hall, P. V. and I. MacPherson (eds) (2011), *Community-University Research Partnerships: Reflections on the Canadian Social Economy Experience*, Victoria, BC: University of Victoria); au Japon, voir le graduate program in sustainability science (GPSS) de Graduate School of Frontier Sciences, University of Tokyo, lancé en 2007 (Onuki, M. and T. Mino (2009), ‘Sustainability education and a new master's degree, the master of sustainability science: the Graduate Program in Sustainability Science (GPSS) at the University of Tokyo’, *Sustainability Science*, 4(1), 55-59), ou le Local Science Network for Environment and Sustainability à Kyoto (<http://localsci.org/jst2en/outline.html>). Aux Etats-Unis, voir par exemple le du [Berkeley Food Institute](#) (à la définition du programme de recherches duquel Olivier De Schutter a participé activement).

- offrant aux instituts une structure dans laquelle certains membres peuvent venir, leur donner une plus grande visibilité et offrir des outils de formation complémentaires sur les thématiques de transition qui demandent une approche interdisciplinaire et transdisciplinaire.

**Il s'agit donc de fournir aux entités existantes, et aux chercheurs intéressés de ces entités, une structure complémentaire de services afin de stimuler les recherches en partenariats et favoriser l'identification de synergies potentielles.** En même temps, LPTransition se construirait autour d'un ensemble d'hypothèses de recherche communes sur la transition, dont les points clefs sont constitués par l'ancrage des processus de transition dans l'innovation sociale et un objectif de résilience des systèmes socio-écologiques sur le long terme. Un centre de recherches à renommée internationale qui peut servir de modèle d'une telle organisation autour d'une hypothèse commune dans un cadre inter-sectoriel est le Stockholm Resilience Centre à l'Université de Stockholm (<http://www.stockholmresilience.org/>).

### **3. Procédure d'agrégation et transparence dans l'utilisation des ressources**

Le projet de création de LPTransition sera soumis pour approbation aux vice-recteurs de secteur, selon le règlement adopté pour l'approbation des nouveaux centres. Nous proposons en outre de soumettre le projet de règlement d'ordre intérieur pour approbation aux présidents des Instituts auxquels au moins un des membres de LPTransition est affecté, après la phase d'approbation par les vice-Recteurs de secteurs.

Afin de permettre la meilleure adéquation possible par rapport aux besoins de formation et de recherche transdisciplinaire dans la communauté universitaire et dans le souci de garantir la transparence la plus grande dans l'utilisation des ressources, le projet de règlement d'ordre intérieur prévoit une procédure d'évaluation des activités tous les deux ans, sur base d'un rapport qui reprend de façon détaillée l'ensemble des activités et les ressources utilisées.

### **4. Procédure d'adhésion**

Depuis la réforme des instituts, qui est entrée en vigueur le 15 février 2010, les centres ne font plus partie de l'organigramme officiel des instituts. En pratique, un centre de recherche permet à des personnes engagées dans des collaborations scientifiques significatives et de qualité de se regrouper dans une entité reconnue dans la structure de l'université, et ce de manière souple et évolutive. Un centre est soit inclus dans un institut, soit transversal à plusieurs instituts de manière telle qu'ils peuvent rassembler des chercheurs d'instituts différents, voire de secteurs différents, sans engendrer des questions d'affectation.

Les initiateurs du projet (Tom Dedeurwaerdere (SSH/JURI-I/CPDR) et Olivier De Schutter (SSH/JURI-I/CPDR)) ont conçu ce projet notamment (par ordre alphabétique) avec An Ansoms (SSH/IACCHOS), David Aubin (SSH/PSAD, Centre Montesquieu d'études de l'action publique), Philippe Baret (ELI/ELIA), Charles-Hubert Born (SSH/JURI-I), Isabelle Cassiers (SSH/IRES et CIRTES), Benoît Galand (SSH/IPSY), Hervé Jeanmart (SST/EPL), Marthe Nyssens (CIRTES et SSH/IMAQ et IRES), Geoffrey Pleyers (SSH/IACCHOS), Etienne Verhaeghen (SSH/PSAD), Pascale Vielle (SSH/IACCHOS) et Jean-Pascal van Ypersele (ELI/ELIC). D'autres académiques ont par la suite rejoint l'initiative : ils sont actuellement 23 académiques, venant du secteur des sciences et technologies et du secteur des sciences humaines.

Les règles d'adhésion comme membre du centre LPTransition sont actuellement discutées avec les personnes qui souhaitent s'investir dans LPTransition, en dialogue également avec les présidents des instituts auxquels ces personnes sont affectées. Il est envisagé de distinguer entre les membres effectifs et des membres associés, en fonction de l'investissement dans les activités de LPTransition. Sont membres effectifs de LPTransition les membres du personnel académique qui font partie de LPTransition à sa création ou qui auront été agréés selon la procédure d'admission. Il est attendu des membres effectifs de LPTransition qu'ils participent sur une base régulière aux activités de LPTransition. Le statut de membre associé sera créé pour les chercheurs qui souhaitent une participation très légère (il peut s'agir, par exemple, de l'animation de quelques séminaires annuels destinés aux doctorants rattachés au LPTransition, ou d'une co-direction de thèse). Peut devenir membre associé de LPTransition toute personne qui le souhaite et qui introduit une demande écrite au président / à la présidente de la plateforme. Le Conseil de LPTransition, composé de l'ensemble des membres effectifs statue sur la demande. Le statut de membre associé de LPTransition est accordé pour une période de trois ans, renouvelable après évaluation. Le règlement d'ordre intérieur, dont le projet figure en annexe de cette note, précise ces mécanismes de gouvernance.

## 5. Activités

Sur le plan du contenu, nous proposons une **organisation de la recherche** au sein de LPTransition à deux dimensions: 1° services fournis aux différents « clusters » thématiques existants à l'UCL sur les thèmes de l'alimentation, de la biodiversité, du changement climatique et de l'énergie (liste non nécessairement close); et, 2° perpendiculairement à ces clusters thématiques, des axes de recherche transversaux: théorie de l'action, innovations sociales, gouvernance publique, responsabilité des entreprises, psychologie de l'action en faveur de l'environnement, éventuellement aussi « justice environnementale » où la dimension des droits de l'homme et de la gouvernance mondiale pourrait intervenir. L'identification de ces axes de recherche est cependant à préciser et à clarifier de manière collective, au sein des membres de LPTransition.

Sur le plan des modalités d'encadrement des activités de recherche, LPTransition entend développer une perspective transdisciplinaire selon trois niveaux de collaboration :

(1) *Encadrement de thèses réalisées en partenariats avec des acteurs sociétaux de la transition.* Les membres de LPTransition entendent contribuer à l'encadrement des parcours de thèses transdisciplinaires et fournir un espace d'apprentissage sur la méthodologie de recherche transdisciplinaire. L'encadrement pourra s'envisager sur l'ensemble du parcours de la thèse (par exemple pour des chercheurs financés directement par un programme de recherche de la plateforme) ou pour un chapitre spécifique de thèse qui comporte un travail en partenariat avec un acteur social (par exemple en organisant une année de « recherche en résidence » dans la plateforme pour un chercheur en Sciences et Technologies).

(2) *Programmation collective de la recherche co-pilotée par un comité des usagers de la recherche.* Nous proposons de constituer un comité d'usagers des programmes collectifs de recherche menés par les membres de LPTransition. Le rôle de ce comité sera de co-construire avec les chercheurs les questions de recherche dans ces programmes et de participer à la dissémination et l'évaluation des résultats obtenus.

(3) *Activités de service à la société autour de journées d'études transdisciplinaires.* Nous proposons d'organiser des journées communes de recherche sur une thématique de recherche d'intérêt sociétal, où des experts des équipes de l'UCLouvain peuvent entrer en dialogue avec les points de vue des

« experts-praticiens » venant de différentes organisations impliquées dans la transition écologique et sociale.

Un ensemble de mécanismes organisationnels opératoires seront mises en place afin de mettre en œuvre ces lignes directrices générales. L'objectif de ces mécanismes est de créer un environnement qui stimule la qualité de la recherche et qui forme les chercheurs aux exigences les plus élevées du métier, dans une trajectoire d'apprentissage par rapport à la recherche en partenariat transdisciplinaire. Nous envisageons notamment les dispositifs suivants:

- un séminaire de recherche interne, visant à dégager une compréhension commune des enjeux et des modalités de la transition à travers l'ensemble des chercheurs de LPTransition;
- au terme d'une année de fonctionnement, invitation tous les mois d'un conférencier d'envergure, donnant une grande visibilité à la démarche initiée au sein de LPTransition;
- un séminaire doctoral/post-doctoral, consistant dans la présentation de leurs papiers de recherche par les chercheurs rattachés à LPTransition;
- une série de working papers;
- la mise sur pied, une fois par an, d'une conférence transdisciplinaire sur la transition;
- une "mise au vert" annuelle, incluant une journée avec tous les académiques du projet (présentation par chacun d'un bref rapport d'activité, discussion sur les axes thématiques, les réseaux, la programmation de la recherche collective), et une journée réunissant les académiques et chercheurs.

## **6. Moyens et planning**

Nous sommes convaincus de l'intérêt pour l'UCLouvain d'une telle plateforme inter-sectorielle, tant au niveau de l'image de l'UCLouvain qu'au niveau du positionnement de l'UCLouvain sur une filière de recherche majeure sur le plan international. Nous sommes cependant conscients de la complexité inhérente à ce type de recherche collaborative. En particulier, une telle structure implique un fonctionnement inter-sectoriel et inter-instituts, que nous souhaitons le plus léger possible. Dans ce cadre, la structure institutionnelle de centre inter-sectoriel permet une subsidiarité au niveau d'un ensemble de questions pratiques qui continueront à relever des instances existantes (en particulier les instituts auxquels les promoteurs sont affectés, les écoles doctorales des chercheurs financés, etc.). En revanche, le centre prendra en charge des activités de formation doctorale et post-doctorale à la recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire. La coordination et la gestion administrative dans un tel cadre, vu la diversité des règles de fonctionnement de ces instances et le nombre d'interlocuteurs, demande cependant un appui spécifique en personnel.

Nous visons à ce que LPTransition, dans un délai de cinq ans après son lancement, soit auto-financé par les programmes de recherche qu'il aura pu lancer et pour lesquels il aura pu bénéficier de soutiens extérieurs. Dans l'intervalle cependant, il devrait pouvoir bénéficier d'un appui à la construction de sa visibilité internationale et il devrait avoir la capacité de répondre à des appels à projets. A ces fins, il devrait idéalement pouvoir bénéficier de l'appui d'un ingénieur de recherche de niveau doctoral. Les promoteurs de LPTransition oeuvreront en ce sens.

L'International Panel of Experts on Sustainable Food Systems (IPES-Food), dont Olivier De Schutter est le co-président, qui vient d'être lancé, localisera son secrétariat au sein de l'UCLouvain. Ledit secrétariat bénéficierait d'un financement de la part de fondations privées associées au programme d'IPES-Food. Il ne s'agirait cependant pas là d'un soutien direct à l'Université ou à LPTransition, mais

seulement d'un appui pour un programme spécifique. Cependant, ce type de soutien, même limité, peut avoir un effet d'entraînement à moyen terme, et peut permettre à LPTransition de gagner en visibilité et en capacité à construire des partenariats dans un délai relativement court.

Le planning proposé prévoit de soumettre le présent projet pour approbation au Conseil de la Recherche et aux vice-Recteurs de secteurs. Il sera ensuite soumis pour évaluation aux Conseils des Instituts, amendé sur base des remarques formulées et soumis pour approbation. Nous avons déjà démarré une série d'activités de séminaire et de formation sur une base informelle depuis le mois de février 2015.

Tom Dedeurwaerdere et Olivier De Schutter

## Annexe

### **Note sur les modalités de fonctionnement proposées (en vue de la rédaction ultérieure d'un ROI plus détaillé par le Conseil de LPTransition)**

**Statut :**            **projet du 15/05/2015**

**Documents :** les PV des réunions de bureau et les documents de base seront disponibles sur la page protégée [ <http://lptransition.uclouvain.be/minutes-background.html> ]

#### **1. Membres effectifs**

Sont membres effectifs du LPTransition les membres du personnel académique qui font partie du LPTransition à sa création ou qui auront été agréés selon la procédure d'admission. La durée du statut de membre est en principe à durée indéterminée, sauf exception, mais le membre effectif concerné peut à tout moment choisir de renoncer à son statut.

Un membre du personnel scientifique temporaire ayant pour promoteur de thèse ou pour répondant (par exemple en tant que promoteur d'une recherche post-doctorale) un académique ou un scientifique permanent membre du LPTransition peut également devenir membre du LPTransition, sur base d'une simple lettre au président / à la présidente du LPTransition signalant sa volonté de devenir membre. Il en va de même de tout chercheur financé par un contrat dont le responsable est membre du LPTransition. Pour le personnel scientifique temporaire, la durée du statut de membre du LPTransition est limitée à la période de contrat/de thèse/de recherche post-doctorale.

La procédure d'admission de nouveaux membres effectifs consiste dans la soumission d'une demande au président / à la présidente du LPTransition, qui nommera une commission *ad hoc* composée d'au moins deux des membres du personnel académique du LPTransition. La commission transmet un rapport écrit au Conseil, qui statue sur la demande.

Le membre effectif peut renoncer à son statut à tout moment, sur base d'une simple lettre au président / à la présidente de LPTransition. Si un membre effectif n'est plus actif sans justification particulière depuis deux ans, le Conseil lui adressera un courrier en vue de clarifier sa situation.

#### **2. Membres associés**

Peut devenir membre associé du LPTransition toute personne qui le souhaite et qui introduit une demande écrite au président / à la présidente du Centre. Le Conseil statue sur la demande. Le statut de membre associé du LPTransition est accordé pour une période de trois ans, renouvelable.

La plupart des activités qui ne sont pas ouvertes au public en général (mise au vert annuelle, groupes de travail, Conseil, etc.) seront néanmoins ouvertes aux membres associés. Le statut de membre associé ne donne pas accès au droit de vote au Conseil.

### 3. Conseil/Bureau/Présidence

Le **Conseil** est composé de tous les membres du personnel académique qui sont membres effectifs du LPTransition. Le Conseil arrête le règlement d'ordre intérieur de LPTransition. Il élit le président ou la présidente, selon les modalités précisées ci-après. Il statue également sur les candidatures au statut de membre effectif ou de membre associé. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés par procuration nominale à un des membres présents (une procuration par personne). Pour statuer valablement, au moins 2/3 des membres académiques de la plateforme doivent être présents ou représentés par procuration. En cas de parité, la voix du président ou de la présidente est prépondérante. Le Conseil se réunit deux fois par ans.

Le **Bureau** est composé du président / de la présidente, d'un(e) responsable de la recherche, d'un(e) responsable des relations extérieures, d'un(e) responsable des publications/dissémination de la recherche, d'un(e) responsable administratif et d'un représentant du personnel scientifique. Les responsables de la recherche, des relations extérieures, et des publications/dissémination de la recherche sont proposé(e)s au Conseil par le président / la présidente pour un mandat de trois ans renouvelable une fois. Le Conseil approuve cette proposition ou peut demander à être saisi d'une autre proposition. Le représentant du personnel scientifique temporaire au bureau est choisi par les membres du personnel scientifiques temporaires parmi les représentants du personnel scientifique temporaire au Conseil.

Le Bureau se réunit 4 fois par ans en période académique (2 fois avant les réunions du Conseil et 2 fois entre les réunions du Conseil). Les décisions sont prises, autant que possible, par consensus. En cas de vote, les décisions du Bureau sont prises à la majorité simple des membres présents. En cas de parité, la voix du président / de la présidente est prépondérante.

Le président / la présidente est élu(e) par le Conseil au scrutin secret parmi les membres académiques effectifs pour un terme de trois ans renouvelable une fois. L'élection s'effectue à la majorité absolue aux deux premiers tours, à la majorité simple ensuite. Il/Elle préside les réunions du Bureau et du Conseil, représente le Centre vis-à-vis des autorités et coordonne l'ensemble des activités.

Le/la Responsable de la Recherche est responsable du séminaire doctoral/post-doctoral interne, du vademecum sur les partenariats de recherche avec les acteurs sociétaux de la transition et du vademecum sur les modalités d'organisation de la trajectoire doctorale en co-tutelle de thèse transdisciplinaire.

Le/la Responsable des Relations Extérieures est responsable de de la soumission des grands projets de recherche, l'introduction des candidatures à des financements doctoraux et post-doctoraux et des relations avec des centres de recherches partenaires en Belgique et à l'international.

Le/la Responsable des Publications/Dissémination de Recherche est responsable de la politique de communication scientifique du LPTransition (« working paper series » du LPTransition, site internet,) et de l'organisation des événements scientifiques internationaux.



#### **4. Approbation et évaluation par les Instituts**

Le règlement d'ordre intérieur sera soumis pour approbation aux bureaux des instituts auxquels est affecté au moins un membre de LPTransition, avant la première réunion du Conseil de LPTransition. Un rapport intermédiaire des activités sera soumis pour évaluation aux bureaux de ces instituts tous les trois ans, sur base d'un rapport qui reprend de façon détaillée l'ensemble des activités et des ressources utilisées. Le règlement d'ordre intérieur sera soumis pour évaluation tous les six ans aux bureaux de ces instituts.